

ZAÏRE

Dates des élections: 18 et 19 septembre 1982

But de la consultation

Renouvellement de tous les membres du Parlement à l'échéance normale de leur mandat.

Caractéristiques du Parlement

Le Parlement monocaméral du Zaïre, le Conseil législatif, se compose de 310 membres* («Commissaires du Peuple») élus pour 5 ans.

Système électoral

Est électeur dans une circonscription tout Zaïrois âgé de 18 ans révolus et ayant résidé dans cette circonscription au minimum une année, hormis les personnes qui, au jour des élections, sont détenues, internées pour cause d'aliénation mentale, des faillis non réhabilités, en état d'allégeance à un Etat étranger ou résident à l'étranger. Sont également exclues du vote les personnes ayant fait preuve d'un manquement grave à la discipline du Parti au cours des cinq dernières années.

Les listes électorales sont révisées avant chaque élection au niveau de la commune ou de la zone. Le vote est obligatoire.

Est éligible au Conseil législatif tout électeur zaïrois âgé de 25 ans révolus. Sont inéligibles les personnes condamnées à certaines peines de travaux forcés ou de servitude pénale et celles détenues à la suite de condamnations semblables. Le mandat parlementaire est incompatible avec le mandat de Président de la République; les fonctions de conseiller à la Cour des Comptes, de magistrat et d'autorité chargée de l'administration des circonscriptions électorales; la qualité d'agent de carrière des services publics de l'Etat et de membre des forces armées zaïroises; les fonctions de cadre dirigeant d'entreprises d'Etat ou d'établissements publics; les fonctions conférées par un Etat étranger ou une organisation internationale et rémunérées sur leurs fonds; et tout autre mandat public électif.

Les candidats doivent appartenir au Mouvement populaire; de la Révolution (MPR), seule formation politique du pays, et doivent verser un cautionnement de 1000 *zaïres* non remboursable. Les candidatures sont retenues par le Comité central du MPR après examen des recommandations des cellules locales et régionales du MPR.

Lors des élections de 1982, les membres du Conseil législatif ont été choisis dans 154 circonscriptions. Dans chacune d'entre elles, les électeurs ont choisi, en fonction du nombre d'habitants de la circonscription, un certain nombre de Commissaires du Peuple au scrutin majoritaire simple.

* Voir section *Evolution parlementaire*, p. 13.

Des suppléants sont élus en même temps que les membres titulaires du Conseil législatif afin de pourvoir tout siège qui deviendrait éventuellement vacant en cours de législature. Des élections partielles ont lieu en cas d'épuisement de la liste de suppléants.

Considérations générales et déroulement de la consultation

Les dates des élections de septembre ont été fixées le 25 février 1982. Au total, 1409 candidats désignés par le Mouvement populaire de la Révolution (MPR), l'unique parti politique légal du Zaïre, ont brigué les 310 sièges du Conseil législatif nouvellement élargi (en raison de la croissance démographique).

Le 5 novembre, M. Mobutu Sese Seko, Président de la République, a annoncé un grand remaniement du Conseil exécutif national (Cabinet). M. Kengo Wa Dondo est devenu le Premier Commissaire d'Etat.

Données statistiques

1. Répartition des sièges au Conseil législatif

Formation politique	Nombre de sièges
Mouvement populaire de la Révolution (MPR)	310

2. Répartition des Commissaires du Peuple par catégories professionnelles

Commerçants, hommes d'affaires.185
Fonctionnaires.95
Agriculteurs.23
Avocats.7
	310

3. Répartition des Commissaires du Peuple suivant le sexe

Hommes.	299
Femmes.11
	310

TABLE DES MATIERES

Introduction	3
L'Evolution parlementaire dans le monde	5
Autriche	6
Bénin	6
Bolivie	6
Brésil	6
Canada	7
Chine	7
Egypte	7
Etats-Unis d'Amérique	7
France	8
Guinée équatoriale	8
Inde	8
Japon	9
Jordanie	9
Liban	9
Malawi	10
Malte	10
Maurice	10
Nigeria	10
Nouvelle-Zélande	10
Panama	11
Pologne	11
Portugal	11
Royaume-Uni	11
Sénégal	12
Sénégalie	12
Singapour	12
Sri Lanka	12
Thaïlande	12
Turquie	13
Zaire	13
Chronique électorale	15
Albanie	17
Allemagne (République fédérale d')	21
Australie	27
Autriche	31
Brésil	35
Burundi	39
Chine	41
Espagne	43
Etats-Unis d'Amérique	47
Fidji	53

Finlande.	57
Irlande.	61
Islande.	67
Italie.	69
Kiribati.	73
Malawi.	75
Mexique.	77
Monaco.	81
Papouasie-Nouvelle-Guinée.	85
Paraguay.	89
Pays-Bas.	91
Portugal.	95
République unie du Cameroun.	97
Royaume-Uni.	101
Saint-Marin.	105
Sénégal.	107
Suède.	111
Thaïlande.	115
Zaire.	119

PUBLICATIONS DU CIDP

Sauf indication contraire, les publications ci-dessous peuvent être obtenues au Secrétariat de l'Union interparlementaire. Place du Petit-Saconnex, 1209 Genève (Suisse).

LES PARLEMENTS DANS LE MONDE: Recueil de données comparatives. Une étude comparative de 56 Parlements sous forme de 70 tableaux précédés de textes explicatifs. Version anglaise de 985 pages (London, The Macmillan Press Ltd., 1976). Edition française de 881 pages publiée par les Presses universitaires de France, Paris. En vente en librairie et, pour les membres de l'Union, au Secrétariat interparlementaire au prix réduit de Fr.s. 105.—. Version anglaise épuisée.

SÉRIE «RAPPORTS ET DOCUMENTS»

N^{os} 1, 2 et 3 épuisés

N^o 4 Le Parlementaire: les exigences de son information dans le monde moderne

Volume I: Compte rendu *tu extenso* bilingue des débats du 3^e Symposium interparlementaire, organisé à Genève du 18 au 20 janvier 1973. 329 pages.

Volume II: *Synthèse de l'Enquête concernant les moyens d'information du parlementaire*. Genève, 1973. 126 pages*.

Les deux volumes. Fr. s. 25

N^o 5 Qui légifère dans le monde moderne?

Compte rendu *in extenso* bilingue des débats du 4^e Symposium interparlementaire, organisé à Genève du 29 au 31 janvier 1976. 281 pages. » 22.—

N^o 6 L'information des parlementaires quant aux activités de l'Organisation des Nations Unies et des institutions spécialisées

Résultats d'une enquête. Genève, 1977. 45 pages*. » 7.—

N^o 7 Bibliographie des institutions parlementaires dans le monde

Bilingue. Genève. 1978. 440 pages. » 35.—

N^o 8 Les Parlements et les Nations Unies

Compte rendu *in extenso* bilingue des débats du 5^e Symposium interparlementaire, organisé à Genève du 27 au 29 avril 1978. 252 pages. » 23.

N^o 9 Bibliographie des institutions parlementaires dans le monde — Volume II (1977-1979)

Bilingue. Genève, 1980. 290 pages. » 27

N^o 10 Bibliographie des institutions parlementaires dans le monde — Volume III (1980-1982)

Bilingue. Genève, 1983. 400 pages. » 40.—

CHRONIQUE DES ÉLECTIONS ET DE L'ÉVOLUTION PARLEMENTAIRES**

I. I^{er} juillet 1966 - 30 juin 1967

Version bilingue (français-anglais). » 7.—

II. h^{er} juillet 1967 - 30 juin 1968*. » 1.—

III. I^{er} juillet 1968 - 30 juin 1969*. » 15.—

IV. il^l juillet 1969- 30 juin 1970) à XVII il^l juillet 1982 -30 juin 1983). » 30.—

*Version anglaise également disponible.

**Jusqu'au volume XI (1976-1977), cet ouvrage était intitulé «Chronique des élections parlementaires».